

Les sondages sur la légalisation de l'euthanasie se succèdent

96% des Français sont aujourd'hui favorables

Emmanuel Macron doit enfin entendre les Français !

De nouveaux chiffres sur la légalisation de l'euthanasie ont été rendus publics dans un sondage de l'institut Ipsos, commandé dans le cadre de la « 28^{ème} Journée du livre politique ».

Les chiffres sont implacables : [96% des Français sont favorables à une loi de légalisation de l'euthanasie](#). L'enquête nous apprend par ailleurs que, quelle que soit la tranche d'âge, la catégorie socio-professionnelle ou encore l'affinité politique, la défiance des Français à l'égard de l'euthanasie ne dépasse pas les 6%. Ces chiffres sont en nette progression depuis 30 ans. En janvier 2018, un sondage de l'Ifop, publié par le journal La Croix, révélait que 89% des Français étaient favorables à la légalisation de l'euthanasie.

Ce sondage de l'institut Ipsos nous rappelle donc que la position de l'ADMD de soutenir la légalisation de l'euthanasie, lorsqu'un patient présente des souffrances graves et incurables, est portée par une large majorité des Français.

Cette majorité ne se trouve aujourd'hui plus uniquement au sein de l'opinion publique, mais aussi à l'Assemblée nationale où s'est constituée, peu à peu, une majorité confortable de députés en faveur d'une loi de légalisation de l'aide active à mourir, remplaçant de cette façon la liberté de disposer de son corps au cœur d'une nouvelle approche française de la fin de vie.

Trois propositions de loi ont d'ores et déjà été déposées. Ces textes n'attendent plus qu'une mise à l'agenda parlementaire pour être discutés.

Pour Jean-Luc Romero-Michel, président de l'ADMD, « nous avons désormais besoin que le président de la République et le Gouvernement, emmené sur le sujet par le Premier ministre et la ministre des Solidarités et de la Santé, prennent leurs responsabilités et respectent l'opinion des Français. »

De son côté, l'ADMD ne lâche rien. Nous rappellerons l'exécutif à ses responsabilités à travers toute la France durant notre [12^{ème} Semaine de mobilisation pour le droit de mourir dans la dignité, du 23 au 30 avril 2019](#).

Contacts presse

Taïeb Benkiran, chargé de presse : +33 (0)7 83 11 96 90
Philippe Lohéac, délégué général : +33 (0)1 48 00 04 16